

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU C.C.A.S DE LA COMMUNE
de SAINGHIN-EN-WEPPES**

Séance du 05 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq février, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la Présidence de Matthieu CORBILLON, Président du C.C.A.S.

Etaient présents : MM. Mmes CORBILLON Matthieu, DELPORTE Marie-Françoise, BRASME Marie-Laure, GUERBEAU Pascale, RIQUART Cécile, DUTOIT Maurice, JENNEQUIN Odette, LEPAN Andrée

Avait donné procuration :

Mme BOITEAU Nadège à Mme BRASME Marie-Laure
Mme DUPONY Valérie à M. CORBILLON Matthieu

Excusée :

Mme SILVERE Helen

Assistait à la séance : Mme ROLAND Claire, Directrice Générale des Services

Secrétaire de séance : Mme DELPORTE Marie-Françoise

	N°1
FINANCES	
Rapport d'Orientation Budgétaire	

Nombre de membres

afférents au Conseil d'Administration

En exercice : 11

Présents : 8

Quorum : 6

qui ont pris part à la délibération : 10

date de la convocation : 31 janvier 2025

date de réception en préfecture : 11 février 2025

date de publication sur le site internet : 11 février 2025

FINANCES

Rapport d'Orientation Budgétaire

Préambule

Lors du Conseil d'administration du 05 février prochain sera présenté le rapport d'orientations budgétaires de l'année 2025. Ce rapport donnera lieu à un débat lors de la séance du Conseil d'administration.

Instauré par la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république, le débat d'orientation budgétaire est un préalable au vote du budget. Jusqu'à 2016, ce débat ne donnait pas lieu à un vote au sein du Conseil d'administration.

La loi n°2015-771 dite « loi NOTRE » du 7 août 2015 modifie les dispositions relatives au DOB. Désormais, le DOB donne lieu à l'élaboration d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB), qui est présenté au Conseil d'administration. Cette présentation donne lieu à débat puis à vote.

L'article L2312-1 du CGCT relatif au débat d'orientation budgétaire indique que « *Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique* ».

Les dispositions relatives au débat d'orientation budgétaire relatives aux communes fixées par le CGCT s'appliquent aux CCAS comme le stipule le dernier alinéa de l'article L2312-1 du CGCT : « *les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus* ».

L'objectif du débat d'orientation budgétaire est de proposer les orientations du CCAS de Sainghin-en-Weppes en matière de finances, de nouveaux projets, d'investissement et d'endettement.

Le rapport qui sera présenté lors de la séance du Conseil d'administration du 05 février prochain développera donc les trois points suivants :

- Orientations budgétaires.
- Engagements pluriannuels envisagés.
- Structure et gestion de la dette.

I- Orientations budgétaires.

A- La section de fonctionnement.

1- Dépenses de fonctionnement.

Les deux plus gros postes de dépenses sont les charges à caractère général (chapitre 011) et les dépenses de personnel (chapitre 012) :

⇒ **Le chapitre 011 – Les charges à caractère général.**

Ce chapitre comprend toutes les dépenses de fonctionnement courantes du CCAS (repas pour le port de repas à domicile, prestations du banquet des aînés, transport et prestation du voyage, achat des colis des aînés, etc...).

Le chapitre 011 reste stable par rapport à 2023.

On constate l'important impact des prix du PAD sur le chapitre 011 dans le tableau ci-dessous :

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Coût prestation repas PAD	30 305 €	43 455 €	45 637 €	48 853 €	49 531 €	41 828 €	34 262 €

On remarque une baisse des recettes du PAD par rapport à l'année 2023.

⇒ Voyage et banquet des aînés :

Pour l'année 2025, le voyage est déjà choisi pour un montant prévisionnel de 13 080 €. En 2024, le montant s'est élevé à 10 846, 84 € TTC.

Il est par ailleurs proposé de provisionner la somme de 10 500 € pour l'organisation du banquet 2025.

Le coût pour 2024 s'élevait à 9 475 €.

⇒ Colis des aînés :

Il est proposé d'inscrire la somme prévisionnelle de 10 200,50€ pour les colis 2025 (9 453,00 en 2024 et 10 866,50 € dépensés en 2023).

Au budget 2025, il sera proposé d'inscrire la somme de 99 242 € au chapitre des charges à caractère général.

Les inscriptions estimatives sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Dépenses chapitre 011	Montant
6042 - Achat prestations de service	52 000 €
60622 - Carburant	2 500 €
60623 - Alimentation	11 250 €
6064 – Fournitures administratives	300 €
6068 – Autres matières et fournitures	200 €
6168 - Autres primes d'assurances	900 €
6182 – Documentations générales	73 €
6226 - Honoraires	5 000 €
6232 - Fêtes et cérémonies	30 000 €
6281 - concours divers	500 €
63512 - Taxe foncière	2 000 €
TOTAL 011	99 242 €

⇒ **Le chapitre 012 – Les charges de personnel et frais assimilés.**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
012 - Charges de personnel	73 746 €	92 667 €	91 693 €	90 881 €	106 093 €	131 254 €	100 740 €	107 349

Ce chapitre comprend exclusivement la rémunération du personnel du CCAS.

En 2024, les dépenses des charges de personnel devaient diminuer suite à la prise en charge par l'assurance statutaire de la rémunération d'un agent pour lequel l'imputabilité au service de sa maladie a été reconnue. Cette prise en charge est envisagée pour 2025.

De plus, un agent a été titularisé au 1^{er} juin 2024.

L'estimation 2025 de ces dépenses s'établit à 125 000 €.

CONCLUSION SUR LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé d'envisager l'organisation de l'ensemble des événements habituels pour l'élaboration du budget 2025.

Il sera donc proposé d'inscrire un montant de dépenses en charges à caractère générale de 99 242 €.

Par ailleurs, le chapitre 012 a été impacté par une augmentation de la masse salariale. Il est donc proposé d'inscrire un montant prévisionnel de 125 000 € pour les dépenses du chapitre 012.

Il sera proposé d'inscrire, en dépenses de fonctionnement, la somme de 225 000 €

2- Recettes de fonctionnement.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des recettes de fonctionnement du CCAS.

On peut constater à la lecture de ce tableau que ces recettes sont principalement constituées de la subvention de la commune, des recettes liées au port de repas à domicile.

Parmi ces recettes, la principale variable d'ajustement est la subvention versée par la ville.

En observant les résultats de l'année 2024, on constate en premier lieu que le CCAS termine l'année en excédent.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
	2020	2021	2022	2023	2024
013 - Atténuation de charges	13 812,19 €	21 838,75 €	300,00 €	185,00 €	3 103,00 €
70 - Produits des services	74 505,94 €	92 980,28 €	88 040,25 €	60 708,40 €	60 960,50 €
74 - Dotations - Subventions et participation	62 000,00 €	90 000,00 €	100 000,00 €	121 000,00 €	82,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	15 967,92 €	16 030,95 €	16 271,35 €	19 052,68 €	138 453,98 €
Total des recettes de gestion courante	166 286,05 €	220 849,98 €	204 611,60 €	200 946,08 €	202 599,48 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	61 086,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78-Repris.prov.dépréc.actifs circulants				115,00 €	88,00 €
042 – Opération d'ordre transfert entre section		4 186,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat N-1	4 969,77 €	4 303,32 €	37 171,02 €	23 544,49 €	26 003,19 €
Total des recettes réelles de fonctionnement = TOTAL des recettes de fonctionnement	171 255,82 €	286 240,22 €	241 782,62 €	224 605,57 €	228 690,67 €

Les recettes principales attendues en 2024 sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – ESTIMATION 2025	
013 - Atténuation de charges	00.00 €
70 - Produits des services	75 290 €
74 - Dotations - Subventions et participation	70 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	7 000,00 €
Total des recettes de gestion courante	182 290 €
Résultat N-1	26 003,19 €
Total des recettes réelles de fonctionnement = TOTAL des recettes de fonctionnement	202 687,48 €

Afin d'être en adéquation avec les dépenses estimatives de fonctionnement retracées dans le présent document, la subvention de la commune pour le budget du CCAS devrait s'établir à 70 000 €.

CONCLUSION SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement du CCAS 2025 devraient rester identiques aux années précédentes.

La subvention versée par la ville devrait s'élever à 70 000 €.

B- Les orientations de la section d'investissement.

La mairie accueille depuis septembre 2023 une agence postale communale.

Le bâtiment de l'ancienne poste accueille actuellement la bibliothèque de Nicole le temps des travaux de la future médiathèque. Les travaux ayant pris du retard, la livraison est prévue pour le printemps/été 2025. Par la suite, le bâtiment qui accueillait l'ancienne Poste soit prochainement inutilisé.

Une réflexion autour des différentes possibilités pour l'exploiter pourrait être envisagée par les membres du C.A (rénovation pour location, vente, etc...).

II- Engagements pluriannuels.

Aucun engagement pluriannuel n'est envisagé pour l'année 2025.

III- Structure et gestion de la dette.

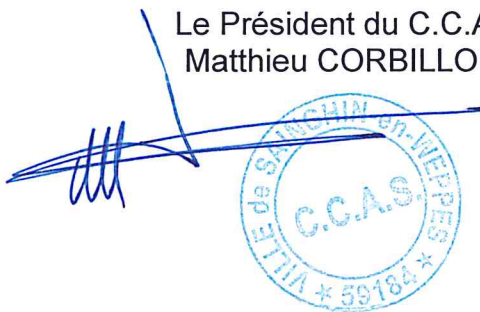
Le CCAS n'a aucun emprunt en cours.

Le Conseil d'Administration,

- PREND ACTE,
de la tenue du débat du rapport d'orientations budgétaires de l'année
2025.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Président du C.C.A.S,
Matthieu CORBILLON



The block contains a handwritten signature in blue ink, which is a stylized, cursive representation of the name Matthieu Corbillon. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'VILLE de SAINT-CHIN' around the top inner edge, 'C.C.A.S.' in the center, and '59184' at the bottom. There are also small stars on either side of the number 59184.